

Paris, le 31 mars 2021

L'AMIF consulte l'ensemble des maires franciliens pour
« poser les bases d'une nouvelle gouvernance réaffirmant le rôle des maires »

Lancement officiel de la Grande Consultation des Maires d'Île-de-France « **pour une nouvelle et véritable décentralisation** ».

Stéphane Beaudet, président de l'AMIF, Jean-Philippe Dugoin-Clément, premier vice-président et des membres du Conseil d'Administration de l'association, ont présenté à la presse les grandes lignes de cette consultation inédite de l'ensemble des maires de la région capitale.

Le but est d'ouvrir le plus large dialogue afin de dessiner avec le plus grand nombre de maires franciliens ce que pourrait être un véritable acte de décentralisation.

Stéphane Beaudet a rappelé que le sujet était au cœur de la feuille de route de l'AMIF de ce nouveau mandat. « **Ce travail que nous lançons officiellement aujourd'hui se situe dans le contexte d'un débat sur la décentralisation qui resurgit régulièrement, mais aussi dans le cadre d'une crise sanitaire qui a complètement replacé les collectivités au cœur de l'action, et à la veille d'une campagne électorale pré-présidentielle. Pendant cette consultation, il sera question de notre rapport à l'intercommunalité, à la métropole et à la ville-centre, à une région qui se voulait à l'origine polycentrique. Mais aussi de la perte d'autonomie fiscale et financière des collectivités locales qui doivent dans le même temps faire face à un Etat qui est de moins en moins aménageur...** ».

Pour l'AMIF, il s'agit de faire remonter les besoins et dessiner des perspectives qui soient crédibles « **de façon à proposer à tous les candidats à l'élection présidentielle la vision des maires d'Île-de-France** ».

Selon Jean-Philippe Dugoin-Clément, ce moment est particulièrement important pour l'AMIF. « **Un moment pour fédérer et rassembler, pour co-élaborer la vision que nous souhaitons porter. Sur un sujet tel que la décentralisation, les maires doivent se faire entendre largement** ».

Cette réflexion collective a donc pour ambition de sensibiliser l'ensemble des acteurs (économiques, sociaux, culturels...) sur les enjeux et les perspectives d'avenir de la région capitale. « **Nous sommes une région un peu différente des autres avec toute une série de normes dérogatoires du droit commun, nous sommes une région diverse entre Paris, sa zone dense et ses zones rurales qui pourrait justifier d'un régime d'exception** ».

A l'issue d'un processus de plusieurs mois qui comprend une enquête électronique dont les résultats permettront d'alimenter six tables rondes en mai et juin prochains, une synthèse sous forme de manifeste sera présentée lors du Salon de l'AMIF programmé le 30 juin et le 1^{er} juillet prochains*. « **Cette Grande consultation des Maires d'Île-de-France permettra d'ancrer l'AMIF comme un acteur positif pour imaginer l'Île-de-France dont nous rêvons pour les 20 prochaines années** » a conclu le premier vice-président de l'AMIF.

Après avoir rappelé son tropisme pour le polycentrisme et véritable décentralisation, Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne (94) et vice-président de l'AMIF en charge de l'Aménagement des territoires, a insisté sur la nécessité de préserver décentralisation et démocratie locale, « **nos**



concitoyens demandent de la proximité. Ils ont envie de se sentir propriétaires du devenir des collectivités dans lesquelles ils habitent. ».

Alexandra Cordebard, maire du 10^e arrondissement de Paris (75) et vice-présidente de l'AMIF, a souligné l'importance d'avoir des lieux de co-décision comme l'est le réseau des maires d'Ile-de-France car « ***c'est au sein de nos collectifs que nous pouvons construire des solutions. Il est important de construire des lieux dans un contexte où les citoyens refusent de plus en plus les décisions unilatérales*** ».

Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers (92) et vice-président de l'AMIF en charge de la Politique de la ville, a souhaité que dans le cadre d'une décentralisation responsable, « ***les maires d'Ile-de-France demandent que l'Etat publie un indicateur sur la localisation des dépenses du budget du plan de relance afin de vérifier que les crédits aillent bien là où il y en a le plus besoin*** ». Il a également souligné que la crise sanitaire avait démontré « ***la réactivité et la connaissance du terrain, du service public communal et des élus*** ». Regrettant que l'Etat ait retiré aux communes « ***une grande partie de leur autonomie fiscale, ce qui est anti-décentralisation*** », il a insisté sur l'importance d'agir en faveur des territoires fragilisés « ***c'est un enjeu majeur de la décentralisation en Ile-de-France*** ».

Pour Bernard Rigault, maire de Moussy-le-Neuf (77) et vice-président de l'AMIF en charge de la Ruralité, « ***l'AMIF est la représentation de ce que nous souhaiterions lorsque l'on parle de décentralisation*** ». Il a également souhaité que le débat sur la décentralisation soit associé à la démocratie locale et que l'on en finisse avec le système jacobin, « ***nous ne pouvons avoir les mêmes règles qui s'appliquent dans tous les territoires, il nous faut de la différenciation. On peut vivre en démocratie avec des règles régaliennes nationales mais pour ce qui est de la vie de tous les jours, il faut des règles différenciées selon les territoires*** ».

*Si la situation sanitaire le permet

Dossier de presse en pièce jointe

Contacts presse :

Graziella Riou – griou@amif.asso.fr – 06 14 42 25 70